



## Expropriation d'un bien immobilier

Par **sandrine79**, le **15/03/2010** à **11:39**

Bonjour,

En juillet 2009, nous avons été expropriés de notre maison car une des maisons de la rue menaçait de s'effondrer (ce sont des maisons troglodytes). Après vérifications par différents experts nous avons été autorisés à regagner notre logement en septembre.

Cependant des travaux de réhabilitation d'une ou deux maisons doivent avoir lieu. Pendant la période de ces travaux nous serons sûrement de nouveau expropriés. Nous ne connaissons pas la durée de cette expropriation car ils ne connaissent pas la durée des travaux ni si notre maison sera affectée ou pas.

Je voulais savoir si la mairie était dans l'obligation de nous reloger et pour combien de temps ?

De même si nous avons un recours possible pour nous faire racheter la maison par la mairie car nous avons peur que la maison soit dévaluée et d'avoir des difficultés à la revendre d'ici quelques temps.

Merci pour votre aide,

Cdt,